



Formulaire d'adhésion



Par la présente, je _____
Nom du producteur en caractères d'imprimerie

Nom de la ferme : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

NIM : _____

Race : _____

J'accepte de participer au Programme Québécois d'Assainissement des Troupeaux :

- Ovins pour le Maedi-visna
- Caprins pour l'Arthrite encéphalite caprine

selon les modalités suivantes :

- Tous les ovins et les caprins du troupeau résidant sur ma ferme seront identifiés selon les règles du programme.
- Des échantillons de sang seront prélevés à intervalles réguliers chez les ovins et les caprins du troupeau résidant sur ma ferme par un médecin vétérinaire ou un technicien sous sa supervision. Les prélèvements seront effectués selon le protocole d'entente établi entre moi, le CEPOQ et le médecin vétérinaire, afin d'atteindre, pour ce troupeau, le niveau sanitaire désiré.
- **Les animaux qui seront déclarés positifs** au test de dépistage du maedi-visna et de l'arthrite encéphalite caprine, de même que les agneaux et les chevreaux de moins de 6 mois nés ou élevés par les mères positives, seront réformés ou séparés du troupeau négatif le plus rapidement possible suivant la réception du résultat du test. S'ils sont séparés du troupeau négatif, ils ne serviront qu'à la production de sujets de marché et seront éventuellement réformés.
- Les mesures de biosécurité requises par le projet, selon le niveau sanitaire obtenu ou désiré, seront implantées sur ma ferme dans un délai raisonnable, au plus tard 4 mois avant l'obtention d'un niveau. Je m'engage à respecter les mesures de biosécurité implantées à ma ferme pour maintenir le niveau de mon troupeau.
- J'assumerai les frais vétérinaires encourus pour la collecte des échantillons et l'évaluation de la biosécurité découlant du projet.
- Des informations pertinentes à l'analyse du projet seront notées dans un registre, telles que : numéro d'identification de l'animal, race, sexe, date de naissance, introduction et sortie (réforme, mortalité, vente) des animaux du troupeau.
- Votre inscription est automatiquement considérée dès la réception du formulaire dûment complété et un frais d'inscription annuel de 40,00 \$ vous sera facturé.

- Des frais de laboratoire de 3,50 \$ par échantillon seront payés par le producteur au CEPOQ (facturation minimale de 5,00 \$). Les résultats des tests de laboratoire seront divulgués, par le CEPOQ, au producteur et à son médecin vétérinaire.
- Toute information reliée à ma participation aux programmes demeurera confidentielle.
- Advenant que je mette fin à ma participation au programme, auquel cas j'en aviserai le CEPOQ par écrit dans un délai de 30 jours, le CEPOQ et moi-même n'aurons aucun recours l'un contre l'autre à l'exception du paiement par moi des frais de laboratoires déjà engagés.

Je désire que la participation et le niveau de mon troupeau soient publiés dans des revues agricoles et sur le site Internet du CEPOQ.
*****SVP cocher*****

Niveau Visé : **B** **A**

Nombre approximatif de sujets de plus de 6 mois dans mon troupeau : _____

Signature du propriétaire du troupeau : _____ Date : _____

Nom de mon médecin vétérinaire : _____

Nom de la clinique vétérinaire : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Veillez retourner le formulaire dûment rempli par courriel à : martine.jean@cepoq.com

Merci de votre collaboration

Coordonnateurs des programmes :

-Dr Gaston Rioux, mv : programmerv@cepoq.com

-Dre Annie Daignault, mv : programmeaec@cepoq.com